

Analyse,

Gaza : le plan de déportation massif d'Israël

samedi 6 janvier 2024, par [Agence Média Palestine](#) (Date de rédaction antérieure : 3 janvier 2024).

Israël, à travers des déclarations de plusieurs de ses représentants, affirme explicitement vouloir mener à bout son entreprise de nettoyage ethnique de la bande de Gaza à travers un plan de déportation.

Des Palestiniens marchent sur une route principale après avoir fui leurs maisons dans la ville de Gaza vers la partie sud de Gaza, le 10 novembre 2023. (Atia Mohammed/Flash90)

Alors que 2 millions de Gazaouis ont déjà été déplacés à l'intérieur de la bande, les récentes déclarations de Netanyahu, Ben Gvir et Smotrich affirment qu'Israël serait maintenant en discussion avec des pays étrangers afin de prévoir une déportation totale de la population de Gaza vers ceux-ci.

En effet, le 25 décembre 2023, lors d'une réunion à huis clos à la Knesset, le Premier ministre Benjamin Netanyahu, a évoqué ouvertement ce qu'il a nommé un plan de "migration volontaire", c'est-à-dire un plan de déportation de la population de Gaza. Avi Dichter, ministre de l'agriculture et du développement rural et également membre du Likoud, a lui explicitement décrit l'opération actuelle de l'armée dans la bande de Gaza comme la « Nakba 2023 ».

Les ministres Ben Gvir et Smotrich, ont ensuite pris le pas de Netanyahu. Ben Gvir, ministre de la sécurité nationale, déclare le 1^{er} janvier sur la plateforme X : « *Encourager les résidents de Gaza à émigrer est la solution la plus juste, la plus morale, la plus humaine. Nous avons des partenaires dans le monde entier que nous pouvons aider à accueillir les réfugiés (ndlr : les habitants de Gaza). La bonne solution pour la bande de Gaza est d'encourager le départ volontaire vers des pays qui acceptent d'accueillir des réfugiés. Encourager la migration des Gazaouis nous permettra de faire revenir les habitants de la bordure de la Bande de Gaza et les habitants de la colonie du Gush Katif dans leur foyer. Israël gouvernera la bande de Gaza de manière permanente, afin d'assurer la sécurité par la présence permanente des forces armées sur le terrain, et l'établissement de colonies juives.* »



En novembre dernier, deux membres de la Knesset appartenant au Likoud, le parti de Netanyahu, ont publié [un article](#) dans le *Wall Street Journal* intitulé « L'Occident devrait accueillir les réfugiés de Gaza ».

Suite à ces déclarations, la rapporteuse spéciale des territoires palestiniens occupés pour l'ONU Francesca Albanese, rappelle l'illégalité de ce plan au regard du droit international, bien qu'Israël ne cesse de le bafouer sans en être arrêté. Alors que le déplacement forcé d'une population à l'intérieur d'un territoire est déjà condamnable - bien qu'étant une technique usuelle pour Israël depuis maintenant des décennies-, la déportation massive, organisée et faisant l'objet d'un marché financier d'une population entière prévue par Israël expose désormais aux yeux de tous son intention claire de faire de la déportation des Gazaouis la dernière étape du nettoyage ethnique de la bande de Gaza.



Les agissements et les déclarations actuelles d'Israël et ses représentants sont, au regard de la CPI et de plusieurs articles tirés du [Statut de Rome](#), des crimes de guerres et des crimes contre l'humanité.

Selon l'article 8 2) b) viii) de la CPI, le « transfert, direct ou indirect, par une puissance occupante d'une partie de sa population civile dans le territoire qu'elle occupe, ou déportation ou transfert à l'intérieur ou hors du territoire occupé de la totalité ou d'une partie de la population de ce territoire » représente déjà en soi un crime de guerre. Selon [l'article 7 1\) d\)](#), la « déportation ou

transfert forcé de populations » représente un crime contre l'humanité.

Les dirigeants israéliens sont ainsi explicites quant à la réutilisation des méthodes de 1948 dans la bande de Gaza aujourd'hui. 70% des habitations de Gaza ont été complètement détruites ou partiellement endommagées, une écrasante majorité de la population gazaouie est déplacée et n'a plus de maison où retourner, plus de [21 600 Palestiniens – dont au moins 8 500 enfants](#) – ont été assassinés par les bombardements incessants ou les forces d'occupation elles-mêmes, et les survivants combattent la famine, les maladies et les bombardements.

Mardi 2 janvier, le porte-parole du département d'État des États-Unis Matthew Miller réagit et affirme rejeter les propos tenus par les ministres Smotrich et Ben Gvir : « Les États-Unis rejettent les récentes déclarations des ministres israéliens Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir prônant la relocalisation des Palestiniens en dehors de Gaza ». Le lendemain, le ministère français des Affaires étrangères lui emboîte le pas en condamnant également ces déclarations : « La France condamne les propos des ministres israéliens des Finances, Bezalel Smotrich, et de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir », et appelle Israël « à s'abstenir de telles déclarations provocatrices, qui sont irresponsables et alimentent les tensions ».

Agence Média Palestine, le 3 janvier 2024

P.-S.

• Agence Média Palestine. 3 janvier 2024 :
<https://agencemediapalestine.fr/blog/2024/01/03/gaza-le-plan-de-deportation-massif-disrael/>